

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## IFRS - Module 2 : présentation des normes IFRS

**PUBLIC**

Collaborateurs ; Comptable ; Stagiaires

**DUREE**

2 jour(s) - 14 h

Nb minimum de participants : 8

**PRE REQUIS**

Cours de comptabilité 1ere et 2eme année

**OBJECTIFS FORMATION**

Objectif général du cours : L'objectif de cette formation est de donner un niveau de compréhension globale aux stagiaires en comptabilité et aux professionnels en comptabilité, du référentiel comptable international, à partir du cadre conceptuel et des normes IAS/ IFRS essentielles de présentation, d'évaluation et de comptabilisation de l'information financière.

A la fin du cours le candidat devra être capable :

- D'avoir une vision globale des normes IFRS : ses utilisateurs et ses objectifs.
- De connaître une liste de quelques normes usuelles (IFRS 3, IFRS 9, IFRS 2)
- De réaliser des états financiers conformes aux normes IFRS

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Comprendre le cadre conceptuel de l'information financière (qui sont les régulateurs ? pour quels objectifs ?)
- Comprendre la philosophie générale du référentiel IFRS (pour quels utilisateurs ? pour quels besoins ?)
- Maîtriser le contenu du cadre conceptuel (le champs d'application des normes IFRS, les objectifs, le caractère utile de l'information financière)
- Mettre en place des états financiers conformes aux normes IFRS (Bilan, compte de résultat, écritures d'inventaire relative aux stocks)

## CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Les normalisateurs et leur interaction avec les autres organismes
2. Le process d'élaboration d'une norme
3. Cadre institutionnel du passage aux normes IFRS par l'Europe
4. Le champs d'application des normes IFRS
5. Les normes en vigueur
6. Les principes fondamentaux des normes IFRS
7. Comparaison de la vision comptabilité française versus IASB

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

- Diaporama
- Exercices d'application / etude de cas
- Echanges participants

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

## DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 12

## FORMATEUR

**Rebecca BENAIS CHEMAMA**

Enseignante chercheuse en comptabilité - finances

Docteur en sciences de gestion à l'Université d'Angers

## TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 800 €

Adhérent IFEC + CJEC : 600 €

Adhérent IFEC + ANECS : 600 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 600 €

Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :  
600 €

Non Adhérent IFEC : 1000 €